



Expertise comptable & Commissariat aux comptes  
Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Adrien MOLENDI - Damien VALLEE  
www.slgexpertise.fr - accueil@slgexpertise.fr

## OPPELIA

Siège social : 20 avenue Daumesnil  
75012 PARIS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos au 31/12/2019*

Mesdames, Messieurs les membres,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OPPELIA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association OPPELIA à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe relative aux fonds dédiés et le tableau de variations, expliquent l'origine et l'utilisation de ces fonds,
- La note de l'annexe relative aux engagements en matière de pensions et retraites décrit les hypothèses de calcul retenues pour évaluer la provision inscrite au bilan,
- Les notes de l'annexe relatives aux fonds associatifs et aux provisions réglementées rappellent les règles comptables applicables en dérogation aux principes généraux mais dans le respect des textes propres au secteur des établissements sociaux et médicaux sociaux.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués, nous avons été conduits à vérifier le caractère approprié des traitements comptables retenus et de l'information donnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association OPPELIA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
 En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 19 Juin 2020  
 Le Commissaire aux comptes  
 **SLG EXPERTISE**, représenté par



Marion BOLZE

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement	6 072	4 861	1 211	2 425	1 214-	50.07-	
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	198 506	189 475	9 031	21 362	12 331-	57.72-	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	3 707	3 708	0-		0-		
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	503 433		503 433	503 433			
	Constructions	12 508 028	4 980 910	7 527 117	7 833 147	306 030-	3.91-	
	Installations techniques Matériel et outillage	157 429	178 677	21 248-	32 514-	11 266	34.65	
	Autres immobilisations corporelles	4 847 190	3 405 988	1 441 202	997 328	443 873	44.51	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes				62 561	62 561-	100.00-	
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations	151		151	1	150	NS	
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	111 637		111 637	111 637				
Prêts								
Autres immobilisations financières	453 563		453 563	381 069	72 494	19.02		
<b>Total I</b>	<b>18 789 716</b>	<b>8 763 619</b>	<b>10 026 097</b>	<b>9 880 450</b>	<b>145 647</b>	<b>1.47</b>		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 578		2 578	10 434	7 856-	75.29-	
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	870 651	178 892	691 759	367 296	324 464	88.34	
	Autres créances	1 273 474	18 551	1 254 924	3 495 569	2 240 645-	64.10-	
Valeurs mobilières de placement	2 443 602		2 443 602	2 688 442	244 840-	9.11-		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	15 339 317		15 339 317	12 884 066	2 455 251	19.06		
Charges constatées d'avance (3)	225 763		225 763	272 711	46 949-	17.22-		
<b>Total III</b>	<b>20 155 386</b>	<b>197 443</b>	<b>19 957 943</b>	<b>19 718 518</b>	<b>239 425</b>	<b>1.21</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>38 945 102</b>	<b>8 961 062</b>	<b>29 984 040</b>	<b>29 598 968</b>	<b>385 072</b>	<b>1.30</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 944 309	1 930 836	13 473	0.70
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	19 649	19 649		
	Autres réserves	6 766 661	6 675 480	91 180	1.37
	Report à nouveau	594 717-	412 756-	181 961-	44.08-
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	68 124	10 065	58 059	576.81
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	1 191 895	1 192 020	125-	0.01-
	Legs et donations	10 908	11 310	402-	3.55-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	949 838	842 220	107 618	12.78	
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 379 798	1 466 969	87 172-	5.94-	
Provisions réglementées	6 276 155	6 926 502	650 347-	9.39-	
Droit des propriétaires					
<b>Total I</b>	18 012 620	18 662 297	649 677-	3.48-	
	<b>Total II</b>				
Comptes de liaison					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	1 553 628	1 500 975	52 653	3.51
	Provisions pour charges	57 388	173 314	115 926-	66.89-
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	2 184 771	1 090 282	1 094 489	100.39
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	<b>Total III</b>	3 795 788	2 764 571	1 031 217	37.30
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	2 687 558	2 997 188	309 629-	10.33-
	Emprunts et dettes financières divers	28 909	26 345	2 563	9.73
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	967 694	928 244	39 450	4.25
	Dettes fiscales et sociales	4 330 214	4 073 107	257 107	6.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 142	5 835	2 693-	46.15-
	Autres dettes	116 702	111 131	5 571	5.01
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	41 413	30 250	11 163	36.90
	<b>Total IV</b>	8 175 633	8 172 100	3 532	0.04
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	29 984 040	29 598 968	385 072	1.30

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

8 134 220      8 141 850

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	20 160		19 451		709	3.65
Production vendue de Biens et Services	872 732		785 074		87 659	11.17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	4 315 759		3 438 094		877 665	25.53
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 283 701		723 351		560 350	77.47
Collectes	35				35	
Cotisations	415		595		180-	30.25-
Autres produits	31 131 361		31 830 816		699 455-	2.20-
<b>Total I</b>	<b>37 624 163</b>		<b>36 797 380</b>		<b>826 783</b>	<b>2.25</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	8 888 912		8 497 684		391 228	4.60
Impôts, taxes et versements assimilés	2 136 118		2 000 372		135 745	6.79
Salaires et traitements	16 205 883		15 508 401		697 482	4.50
Charges sociales	8 156 891		7 586 342		570 549	7.52
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	990 752		921 814		68 938	7.48
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	51 112		73 293		22 181-	30.26-
Pour risques et charges : dotations aux provisions	393 760		382 074		11 686	3.06
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	124 883		64 483		60 400	93.67
<b>Total II</b>	<b>36 948 311</b>		<b>35 034 463</b>		<b>1 913 848</b>	<b>5.46</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>675 852</b>		<b>1 762 917</b>		<b>1 087 065-</b>	<b>61.66-</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	1 119 704		982 273		137 431	13.99
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	1 117 229		982 280		134 949	13.74

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	12 Euros	12 %
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations	1 718	1 718	0	0.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	39 336	50 696	11 360-	22.41-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	36 708		36 708	
<b>Total V</b>	<b>77 762</b>	<b>52 414</b>	<b>25 348</b>	<b>48.36</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	84 750	75 521	9 229	12.22
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>84 750</b>	<b>75 521</b>	<b>9 229</b>	<b>12.22</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>6 988-</b>	<b>23 107-</b>	<b>16 120</b>	<b>69.76</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>671 339</b>	<b>1 739 803</b>	<b>1 068 463-</b>	<b>61.41-</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 126	425	1 701	400.16
Produits exceptionnels sur opérations en capital	107 091	236 174	129 083-	54.66-
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 306 766	845 364	461 401	54.58
<b>Total VII</b>	<b>1 415 983</b>	<b>1 081 963</b>	<b>334 020</b>	<b>30.87</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 759	6 740	16 019	237.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	176 515	20 983	155 532	741.22
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	624 542	2 530 470	1 905 928-	75.32-
<b>Total VIII</b>	<b>823 816</b>	<b>2 558 193</b>	<b>1 734 377-</b>	<b>67.80-</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>592 167</b>	<b>1 476 230-</b>	<b>2 068 397</b>	<b>140.11</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		4 101	4 101-	100.00-
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>40 237 612</b>	<b>38 914 030</b>	<b>1 323 582</b>	<b>3.40</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>38 974 106</b>	<b>38 654 559</b>	<b>319 547</b>	<b>0.83</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>1 263 506</b>	<b>259 471</b>	<b>1 004 034</b>	<b>386.95</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	436 076	253 197	182 879	72.23
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 631 457	502 603	1 128 854	224.60
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>68 124</b>	<b>10 065</b>	<b>58 059</b>	<b>576.81</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 29 984 040.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 37 624 162.98 Euros et dégagant un excédent de 68 124.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

L'ordonnance n°2020-313 du 25 mars 2020 relative aux adaptations des règles d'organisation et fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux a permis de garantir le maintien du financement des établissements y compris en cas de sous activité ou fermeture temporaire résultant de l'épidémie du Covid 19. L'association a mis en action un plan de continuité de l'activité et a mis en place le télétravail au sein des établissements.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

OPPELIA a pour objet social "d'apporter une aide aux enfants, adolescents, jeunes et adultes et à leur entourage, qui rencontrent des difficultés sur le plan social, médico-social ou sanitaire, en particulier liées à l'usage de substances psychotropes ou engagés dans des conduites à risques. Elle a également pour objet la recherche et le développement, la prévention, l'information et la formation d'intervenants; en particulier dans le domaine de l'addictologie".

#### **Fonds dédiés**

La partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis (actions de prévention...), qui n'a pu encore être utilisée a été comptabilisée en fonds dédiés.

#### **Fonds associatifs**

Les fonds associatifs sont scindés en deux parties :

- les fonds propres sans droit de reprise des financeurs,
  - les autres fonds associatifs sur lesquels les financeurs disposent d'un droit de reprise.
- Ces fonds propres ne font l'objet d'une affectation définitive qu'à l'issue du droit de reprise du financeur.

#### **Provisions pour risques et charges**

Les litiges prud'homaux sont examinés au cas par cas et une provision est comptabilisée à hauteur du risque estimé. Ces montants sont déterminés en fonction des doléances des salariés et des risques encourus par Oppélia.

#### **Autres Provisions réglementées**

Des provisions réglementées ont été comptabilisées pour la première fois en 2015 dans le cadre du Décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 et des CPOM 2015/2016. Ces provisions, dérogoires aux principes comptables sont justifiées auprès des financeurs et seront utilisées une fois acceptée dans le cadre des comptes administratifs ou reprises dans les deux années qui suivent l'acceptation de la provision.

Ces provisions sont comptabilisées dans le compte 148510 Autres provisions réglementées pour un montant de 1.5K€ au 31/12/2019.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Subventions d'investissement

Afin de faciliter le financement de nos investissements et donc leurs réalisations, nous sollicitons auprès de diverses institutions des subventions d'investissement.

Les subventions d'investissement bien souvent, financent une partie seulement des investissements. Elles sont donc reprises dans le compte de résultat en appliquant à la dotation aux amortissements des biens financés le pourcentage que représente la subvention par rapport au montant de l'investissement. Ainsi, elles sont reprises au même rythme que les amortissements des biens.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	453 563	453 563	
Clients douteux ou litigieux	178 892	178 892	
Autres créances clients	691 759	691 759	
Personnel et comptes rattachés	22 165	22 165	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	503 831	503 831	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 777	10 777	
Divers état et autres collectivités publiques	87 086	87 086	
Groupe et associés	170 691	170 691	
Débiteurs divers	478 923	478 923	
Charges constatées d'avance	225 763	225 763	
<b>TOTAL</b>	<b>2 823 451</b>	<b>2 823 451</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 687 386	247 087	929 769	1 510 530
Emprunts et dettes financières divers	28 909	28 909		
Fournisseurs et comptes rattachés	967 694	967 694		
Personnel et comptes rattachés	1 896 715	1 896 715		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 907 153	1 907 153		
Impôts sur les bénéfices	306	306		
Autres impôts taxes et assimilés	526 039	526 039		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 142	3 142		
Autres dettes	116 702	116 702		
Produits constatés d'avance	41 413	41 413		
<b>TOTAL</b>	<b>8 175 460</b>	<b>5 735 161</b>	<b>929 769</b>	<b>1 510 530</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	309 629			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licences logiciels	2 01 332	33.33
Autres Immobilisations incorporelles	3 707	33.33

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

### **Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	14 672
Autres créances	845 138
Disponibilités	62 694
Total	922 505

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 202
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 321
Dettes fiscales et sociales	2 575 015
Total	2 873 538

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	225 763
Total	225 763
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	41 413
Total	41 413

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	1 211 652

Il s'agit des salaires de direction des établissements et du siège.

#### Effectif moyen

	Personnel salaré
Cadres	161
Employés	329
Total	490

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40 377 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 40 377 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

##### a) Bail emphytéotique

L'association OPPELIA s'est engagée avec le département de l'Essonne, le 22/12/2009, devant Maître Véronique PERIN-ALBARES, notaire à EVRY de la Société Civile Lemoine, pour un bail emphytéotique d'une durée de 60 années entières à compter du 1 janvier 2010 concernant les locaux situés à Bures-sur-Yvette (91440), 72 Route de Chartres hébergeant actuellement les activités du CHRS « Les Buissonnets ».

##### b) Contrats de location

L'association OPPELIA s'est engagée pour des contrats de location ou des contrats de bail de locaux ou d'appartements afin de réaliser ses missions.

Les contrats d'appartements pour nos appartements relais ou de coordination thérapeutiques sont pour la plupart des contrats de location « standard » comme pour les particuliers.

Les autres contrats concernent les locaux pour la réception de nos usagés et/ou les locaux administratif.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
La société inscrit au bilan sous forme de provision pour indemnité de départ à la retraite le montant des engagements du passif sociale des ses salariés.

Cette provision est évaluée au cas par cas pour chaque salarié en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Age de départ : Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein.
- Turn over:
- Entre 20 et 29 ans : 14%
- Entre 30 et 39 ans : 9%
- Entre 40 et 49 ans : 8%
- Entre 50 et 59 ans : 8%
- Plus de 60 ans : 5%
- Taux de charges sociales : 56%
- Taux d'actualisation : 0.80%
- Table de mortalité : IFC Expert

### **- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

#### **Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Libéralités reçues	2 126	
- Produits des cessions d'éléments d'actif	8 750	
- Quote part subvention d'investissement	87 172	
- Reprise sur prov rgmnt des immos	207 259	
- Reprise sur autres provisions	1 099 506	
- Produits exceptionnels divers	11 170	
<b>Total</b>	<b>1 415 983</b>	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités, amendes et contraventions	3 488	
- Autres charges exceptionnelles	19 271	
- Valeurs comptables des élémnts actifs céd	176 515	
- Dotations aux provisions réglementées	6 426	
- Dotations aux prov regl renouv immos	88 537	
- Réserves des plus values nettes	1 947	
- Autres provisions réglementées	527 632	
<b>Total</b>	<b>823 816</b>	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Transferts de charges

Nature	Montant
Inter établissements	317 568
Remboursement Unifaf	330 760
Trasnfert de charges générales	202 500
Transfert siège	6 668
Total	857 496

## MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES

	01/01/2019	Augmentation	Diminution	Virement	31/12/2019
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>					
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>					
Subvention investissement non renouv.	- 0				- 0
Apports sans droit de reprise	1 927 836	13 473			1 941 309
Legs et donations	3 000				3 000
<b>Total fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>1 930 836</b>	<b>13 473</b>	<b>-</b>		<b>1 944 309</b>
<b>Réserves réglemantées</b>					
Réserve de trésorerie	19 649				19 649
Autres réserves	2 672 372	168 505	90 078		2 750 799
Excédents affectés à la construction	2 800 822	12 753			2 813 576
Reserve plus value net Actif CA	1 202 285				1 202 285
<b>Total réserves réglemantées</b>	<b>6 695 129</b>	<b>181 258</b>	<b>90 078</b>		<b>6 786 309</b>
<b>Autres réserves</b>					
Réserves Conges Payes	-				-
<b>Total autres réserves</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>REPORT A NOUVEAU (GESTION NON CONTROLEE)</b>					
<b>Report à nouveau (gestion non contrôlée)</b>					
Excédent affecté au financement des mesures d'expl.	832 362	84 321	96 407		820 276
Report à nouveau	235 229	249 272	275 788		208 713
Dépenses refusées	- 1 480 847	144 478	287 837		- 1 624 207
	-				-
<b>Total RAN (gestion non contrôlée)</b>	<b>- 412 756</b>	<b>478 070</b>	<b>860 032</b>		<b>594 718</b>
<b>RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
<b>Résultat de l'exercice</b>					
Résultat excédent	10 065	68 124	10 065		68 124
Résultat déficitaire					
<b>Total résultat de l'exercice</b>	<b>10 065</b>	<b>68 124</b>	<b>10 065</b>		<b>68 124</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>					
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>					
Fonds associatifs	-				-
Apports avec droit de reprise	170 181		125		170 056
Legs, dons	11 311		402		10 909
Dons et subventions	1 021 840				1 021 840
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>1 203 331</b>	<b>-</b>	<b>125</b>		<b>1 202 805</b>
<b>Résultats sous contrôle tiers financeurs</b>					
Résultat sous controle tiers financeurs	842 220	704 723	597 105		949 838
<b>Total résultats sous contrôle tiers financeurs</b>	<b>842 220</b>	<b>704 723</b>	<b>597 105</b>		<b>949 838</b>
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>					
Subv d'équipement reçus	1 468 969		87 172		1 379 797
<b>Total subv investissement sur biens non renouvelable</b>	<b>1 468 969</b>	<b>-</b>	<b>87 172</b>		<b>1 379 797</b>
<b>Provisions réglemantées</b>					
Renforcer la couverture du BFR	546 223				546 223
Pour renouvellement d'immobilisations	1 568 311	86 537	207 259	256 334	1 705 923
Amortissements dérogatoires	84 460	6 426			90 886
Autres provisions réglemantées	4 106 888	490 924	1 098 007	347 466	3 152 339
Diff réalisations d'actifs	620 619	38 655	1 499	123 007	780 783
<b>Total Provisions réglemantées</b>	<b>6 926 501</b>	<b>624 542</b>	<b>1 306 765</b>		<b>6 278 155</b>
<b>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>18 862 295</b>	<b>2 070 191</b>	<b>2 751 341</b>		<b>18 012 619</b>

## FONDS DEDIES

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

	01/01/2019	Augmentation	Diminution	Reclassement	31/12/2019
Essonne Accueil	96 021	142 593	4 393	-37 314	196 907
Nautilia	91 544	88 193	71 704		108 033
Le Thianty/ Thylac	20 000	53 516	20 000		53 516
IPT	0	130 000			130 000
Horizon 2	62 895	94 980	47 693		110 182
LE TRIANGLE/ROSE DES VENTS	22 928	202 266	12 620	-11 307	201 267
AFPRA	-260				-260
APT	1 500				1 500
ARIA	100 531	32 662	11 932	-44 889	76 372
TEMPO	10 483	3 000	7 787		5 697
PASSERELLE 39	23 572	174 686	11 422		186 836
TRAIT D'UNION		94 800			94 800
RIVAGE	60 548	50 106			110 654
ALT	40 649		6 469		34 180
CHARONNE	559 870	565 413	242 815	-7 381	875 087
ASST	0				0
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>	<b>1 090 281</b>	<b>1 632 216</b>	<b>436 834</b>	<b>-100 891</b>	<b>2 184 772</b>

## IMMOBILISATIONS

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Acquisitions
Autres postes d'immobilisation incorporelles	205 039	780
Frais d'établissement	6 072	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>211 111</b>	<b>780</b>
Terrains	503 433	
Constructions sur sol propre	6 751 458	5 535
Agencements sur sol d'autrui	2 312 525	80 413
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	3 317 710	456 879
Installations techniques, matériel et outillage industriels	150 794	20 320
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	1 539 595	474 540
Matériel de transport	803 319	115 813
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 871 002	142 665
Matériel médicale	45 754	5 725
Immobilisations corporelles en cours	0	
Avances et acomptes	62 561	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>17 358 151</b>	<b>1 301 889</b>
Participations évaluées par mise en équivalence		
Autres participations		
Autres titres immobilisés	111 637	
Prêts et autres immobilisations financières	381 069	72 494
<b>Immobilisations financières</b>	<b>492 706</b>	<b>72 494</b>
<b>Total général</b>	<b>18 061 968</b>	<b>1 375 163</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 606	202 213	
Frais d'établissement			6 072	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>3 606</b>	<b>208 285</b>	
Terrains			503 433	
Constructions sur sol propre			6 756 992	
Agencements sur sol d'autrui	25 570	435 498	1 983 010	
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	4 690	11 253	3 768 026	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 685	157 430	
Install générales, agenc. Et aménag. Divers			2 014 135	
Matériel de transport	8 967	38 311	889 788	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 249	130 321	1 894 596	
Matériel médicale		2 808	48 671	
Immobilisations corporelles en cours			0	
Avances et acomptes	-62 561		0	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>-12 085</b>	<b>631 874</b>	<b>18 016 081</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			111 637	
Prêts et autres immobilisations financières			453 563	
<b>Immobilisations financières</b>		<b>0</b>	<b>565 200</b>	
<b>Total général</b>		<b>635 480</b>	<b>18 789 565</b>	

## AMORTISSEMENTS

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Virements	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	3 647		1 214		4 861
Autres postes d'immobilisations incorporelles	183 677		13 112	3 606	193 183
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>187 324</b>	<b>0</b>	<b>14 326</b>	<b>3 606</b>	<b>198 044</b>
Constructions sur sol propre	2 596 488		357 096,00	3 897	2 949 687
Agencements sur sol d'autrui	812 593		231 894,00	183 887	860 600
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	1 139 463		100 442,00	69 282	1 170 623
Installations techniques, matériel et outillage industriels	183 307		14 553,00	19 183	178 677
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	1 134 743		26 588,00		1 161 331
Matériel de transport	539 896		95 126,00	18 303	616 719
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 559 730		143 194,00	110 184	1 592 740
Matériel médical	27 974		7 533,00	308	35 199
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 994 194</b>	<b>0</b>	<b>976 426</b>	<b>405 044</b>	<b>8 565 576</b>
<b>Total général</b>	<b>8 181 518</b>	<b>0</b>	<b>990 752</b>	<b>408 650</b>	<b>8 763 620</b>

Ventilations des dotations	Linéaires	Exceptionnels	Dotat dérog.	Repr dérog.
Frais d'établissement de recherche et de développement	1 214			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 112			
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>14 326</b>			
Constructions sur sol propre	357 096			
Constructions sur sol d'autrui	231 894			
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	100 442			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 553			
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	26 588			
Matériel de transport	95 126			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 194			
Matériel médical	7 533			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>976 426</b>			
<b>Total général</b>	<b>990 752</b>			

Dotations d'exploitation	990 752	
Dotations financières		
Dotations exceptionnelles		

## Oppelia 2019

### PROVISIONS

	01/01/2019	Augmentation	Diminution	Virements	31/12/2019
<b><u>Provisions réglementées</u></b>					
Renforcer le BFR	546 223				546 223
Pour renouvellement d'immobilisations	1 568 311	88 537	207 259	256 334	1 705 924
Amortissements dérogatoires	-	6 426			-
	84 460				90 886
	-				-
Autres provisions réglementées	4 727 507	529 579	1 099 506	- 224 459	3 933 121
<b>Total provision réglementées</b>	<b>6 926 501</b>	<b>624 542</b>	<b>1 306 766</b>	<b>31 875</b>	<b>6 276 153</b>
<b><u>Provisions pour risques et charges</u></b>					
Provisions pour litiges	349 070	129 636	143 123		335 583
Provisions IDR	893 568	215 266	58 712		1 050 122
Provision pour charges	431 651	48 858	220 699	- 34 498	225 312
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 674 289</b>	<b>393 760</b>	<b>422 533</b>	<b>- 34 498</b>	<b>1 611 016</b>
<b><u>Dépréciations</u></b>					
Provisions pour dépréciation des actifs circulants	42		42		-
<b>Total provisions pour dépréciation</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>42</b>		<b>0</b>

<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>8 600 832</b>	<b>1 018 302</b>	<b>1 729 341</b>	<b>-34 498</b>	<b>7 887 170</b>
Dotations et reprises d'exploitation	1 674 331	393 760	422 575	-2 623	1 611 016
Dotations et reprises financières					
Dotations et reprises exceptionnelles	6 926 501	624 542	1 306 766	31 875	6 276 153